Informations de base	
2001/0130(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Réalisation de programmes d'actions des États membres dans le domaine des contrôles des dépenses du FEOGA, section "Garantie" Modification Règlement (EC) No 723/97 1995/0244(CNS) **Subject** 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Acte final	
Règlement 2001/2136 JO L 288 01.11.2001, p. 0001	Résumé